

## Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

### Hommage solennel à Samuel Paty

Le Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, auquel s'associe la direction de l'Institut, tient à rendre un hommage solennel à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, assassiné pour avoir fait son métier avec la rigueur et l'engagement civique qui caractérisent les professeurs de l'école publique laïque.

Le Conseil Scientifique et la direction de l'Institut des Sciences Humaines et sociales tiennent également, dans ce moment terrible, à exprimer leurs condoléances à la famille, aux amis et aux collègues de Samuel Paty.

Ils souhaitent, enfin, apporter leur soutien à toutes les personnes qui travaillent à, et pour, l'école de la République, de la maternelle à l'université. Elles ont la difficile, mais exaltante, tâche de former des citoyennes et citoyens, libres et responsables, égaux et fraternels, en transmettant à tous et à toutes les connaissances et les principes indispensables pour vivre ensemble.

Le Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS et la direction de l'Institut rappellent que l'enseignement dispensé en France s'appuie sur une formation universitaire de qualité, adossée aux acquis sans cesse renouvelés et enrichis de la recherche. Celle-ci repose, en particulier dans les disciplines des sciences humaines et sociales, sur le principe de la liberté d'expression qui permet à chacun et chacune de s'exprimer, et garantit la confrontation équitable des idées.

Ce principe est autant scientifique qu'éthique et il guide à la fois la recherche et l'enseignement en France. Il nous protège de tous les intégrismes et de tous les extrémismes en permettant à chacun et chacune de s'exprimer, de porter un regard critique et, pour cette raison même, de respecter les idées d'autrui.

Comme les autres établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France, le CNRS est le garant de ce principe fondateur de l'exercice de la réflexion et il ne cesse de promouvoir le respect de la liberté académique en France et partout dans le monde.

En consacrant un cours à ce principe, en encourageant les élèves à y réfléchir dans le respect de croyances et des idées de chacun et de chacune, Samuel Paty contribuait à former des citoyennes et des citoyens. Il défendait de la meilleure manière les principes mêmes de l'enseignement et de la recherche publics. Il était, avec beaucoup d'autres, l'honneur de l'institution éducative française. Il a payé son engagement de sa vie.

Partout, le CNRS continuera à défendre et soutenir les chercheuses et les chercheurs, les enseignantes et les enseignants qui, en toute liberté, poursuivent cet engagement et sont des remparts indispensables à toutes les formes de barbarie. Cela sera notre façon d'honorer la mémoire de Samuel Paty.

Nathalie VIENNE-GUERRIN, Présidente du Conseil Scientifique de l'InSHS  
François-Joseph RUGGIU, Directeur de l'InSHS

Destinataires :

- Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- Yaël GROSJEAN, président du CS de l'INSB, Claudine GILBERT, présidente du CS INP, Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3, Serge SIMOENS, président du CS INSIS, Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU, Olivier SANDRE, président du CS INC, présidente du CS INSHS, Rémi CARLES, président du CS INSMI, Isabelle QUEINNEC, présidente du CS INS2I, Patricia GIBERT BRUNET, président du CSI INEE.
- Olivier COUTARD, président de la conférence des présidents du Comité national.
- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique.
- Dmitry PEAUCELLE, coordinateur de la C3N.
- Les présidentes et présidents de sections de l'InSHS.